

liberté de la réponse, soit que l'on s'aperçût qu'il n'y avait point d'excuse à attendre d'un homme de ce caractère, on le laissa aller tranquillement, et maître Groleau, outre la mercuriale solennelle qu'il avait eue de son curé, en reçut encore une de son Intendant, qui lui dit que s'il ne voulait pas s'exposer à quelque chose de plus désagréable encore que ce que lui avait dit son curé, il prit soin lui-même d'observer et de faire observer dans sa maison un meilleur ordre. Ainsi finit cette poursuite intentée contre M. Ménage. (1)

Revenons maintenant à notre sujet. En 1773 on eut à gémir et à s'effrayer en même temps, dans cette paroisse, de plusieurs morts subites, dont furent frappées plusieurs personnes jeunes et vieilles.

C'est encore vers ce temps-là qu'un nommé Joseph Laroche, père de famille, et propriétaire de la terre occupée actuellement en 1830 par François Doré, fut tué par le tonnerre.

Pendant les travaux de l'église se continuaient sans interruption depuis qu'ils avaient été repris, mais proportionnellement aux moyens que l'on avait. En 1773 on travaillait à la voûte. L'année suivante, 1774, les clochers des deux tours reçurent chacun leur cloche. Une grosse, dont les frais, tant pour l'achat que pour la pose, furent de 800 livres, et une autre plus petite qui ne coûta que 600 livres, toutes deux bénites le même jour et posées en même temps.

Aussitôt que la nouvelle église fut dans un état où l'on pouvait y faire le service divin, elle fut bénite. On démolit ensuite l'ancienne ou vieille église, dont les décombres servirent à exhausser le terrain au-devant de la nouvelle. Quand on descendit la cloche de l'ancienne église du clocher où elle était, ce qui arriva quelques mois avant la démolition de l'église même, un nommé Joseph Laroche, alors bedeau, fut tué par accident. (2)

Dans le temps dont nous parlons, une multitude de chenilles menaçaient les récoltes d'une destruction totale, et avaient déjà

(1) Cet intendant était vraiment un homme d'esprit. (L'abbé D. G.)

(2) Nous avons déjà mentionné, dans une note, que la deuxième église du Cap-Santé était un peu au nord de l'église actuelle. Il est facile de préciser davantage puisqu'il reste encore des vestiges de ses fondations. Le côté nord de cette église était à 31 pieds de la chapelle de Sainte-Anne, commençant vis à vis le chassiss de la chapelle, et allant de l'ouest à l'est, sur une longueur de 83 pieds environ. Le terrain de l'endroit où se trouvait le rond-point a été débarrassé sous notre prédécesseur, pour faciliter les inhumations. Quant au côté sud, on en voit encore le solage, au-dessous des stalles du chœur, côté de l'Evangile. (L'abbé D. G.)